



## UN SCEAU DE L'ABBAYE DE CHELLES

---

Une station de chemin de fer sur la ligne de l'Est, entre Paris et Meaux, est Chelles, sur la rivière du même nom, un affluent de droite de la Marne. Cette commune de Seine-et-Marne est une de ces localités qui disent beaucoup plus à l'esprit curieux des choses du passé qu'à l'œil du visiteur qui s'en tient à l'état actuel.

A celui-ci, Chelles, à part des carrières et des ruines, à côté desquelles il passera peut-être indifférent, ne présente qu'une église du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, dont il aura tôt fait d'admirer le chœur gothique, un Christ en bois et les sculptures du maître-autel.

Au contraire, le voyageur qu'y amènerait le désir de voir par lui-même les lieux où se sont déroulés des événements qu'il aurait quelque peu étudiés, y trouverait ample matière à réflexion, car d'intéressants souvenirs se rattachent pour lui au nom de cette localité déchue de l'ancienne Ile-de-France.

Ce nom rappelle d'abord la première des six époques de la période quaternaire. Le *chelléen*, dans les ouvrages consacrés aux études préhistoriques, est caractérisé, comme on sait, par des

vestiges de l'industrie humaine consistant en fragments de roches dures de forme plus ou moins amygdaloïde, taillés à grands éclats, à peine retouchés sur les bords tranchants et à la pointe; maniés à la main, appelés par G. de Mortillet *coups de poing*, ils réunissaient en eux tout l'outillage de l'époque qui a précédé l'acheuléen et le moustérien.

Après ce souvenir accordé à un passé lointain auquel il est impossible d'assigner des dates fixes, descendons l'échelle des âges. Nous voici aux temps historiques. Des races ont disparu, d'autres ont surgi. Les bouleversements dus aux invasions n'ont pas éloigné les populations de Chelles. Des monnaies gauloises y ont été extraites des tombes d'un cimetière franc (1). Il est permis de croire que la localité, que les textes, suivant les époques, appellent Cala, Calae et Cellae, offre un séjour agréable. Durant les premiers siècles de la monarchie française, elle sert de résidence royale. Les Mérovingiens y ont une villa.

C'est dans un bois voisin qu'en 584, Chilpéric I, souverain de la Neustrie, est assassiné par ordre de Landry, son maire de palais, à l'instigation de la reine, l'ambitieuse Frédégonde, dont il est l'amant. Un monument, désigné par les archéologues sous le nom de *pierre de Chilpéric*, est montré aux étrangers à l'endroit présumé du drame.

(1) *Revue belge de numismatique*, 1874, p. 406

Avec le temps la villa devient un palais. En 1008, Robert II, le Pieux, y réunit treize évêques, et ce concile cherche un remède à la licence qui exerce ses ravages à l'abbaye de Saint-Denis.

Chelles a eu aussi son abbaye, une abbaye de femmes, une des plus riches du royaume de France, qui lutta longtemps de magnificence avec le monastère de Saint-Denis. Suivant une version, elle fut fondée au VI<sup>e</sup> siècle par sainte Clotilde, la veuve de Clovis I, et rebâtie au VII<sup>e</sup> siècle par sainte Bathilde. Suivant une autre version, cette dernière fut la fondatrice. Des princes du sang royal y furent élevés, tel ce fils de Dagobert III qui devint roi en 720 sous le nom de Thierry IV et qu'on appelle aussi Thierry de Chelles. D'autres y furent enterrés. De même, des princesses y furent reléguées; d'autres eurent l'honneur de diriger l'abbaye.

En 1865, fut découvert à Glisy, village de la Somme, un trésor contenant des centaines de deniers carolingiens. Dans le nombre figuraient des pièces émises au monastère de Chelles (1).

Supprimé en 1790, celui-ci fut démoli en 1793. A cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle remontent les ruines mentionnées au début de cette notice.

Un cachet ou petit sceau de notre collection doit dater des derniers temps de l'existence de l'abbaye, car les caractères et la forme trahissent une facture moderne.

(1) *Revue belge de numismatique*, 1870, p. 428.



Il porte au centre, sur une crosse abbatiale, un écu écartelé : au 1 et au 4 une fleur de lis, au 2 et au 3 une échelle.

L'échelle, d'après le *Dictionnaire iconographique* de Guénébault (collection de l'abbé Migne), est une allusion à une échelle mystique dont les anges montent et descendent les degrés, telle qu'elle apparut à Bathilde dans une vision.

Le texte de la légende placée en bordure est clair : SIGIL(LUM) CONVEN(TUS) CALENSIS S(ANC)TÆ BATILDIS REGINÆ.

Pour finir, résumons ce que les auteurs rapportent au sujet de la reine Bathilde ou Batilde, que Guénébault appelle aussi Baudour.

D'origine anglo-saxonne et peut-être princière, elle aurait été vendue par des pirates anglais à Archinoald, maire du palais en Neustrie, qui l'aurait attachée au service de sa femme. La grâce de la jeune esclave aurait touché le non moins jeune roi Clovis II, qui l'épousa en 649. Lorsqu'il mourut, en 656, laissant trois fils, Clotaire III, Childéric et Thierry, l'assemblée générale des primats désigna pour lui succéder l'aîné, âgé de

quatre ans, sous la régence de sa mère. Bathilde s'acquitta bien de ses délicates fonctions, grâce aux conseils d'Archinoald, son ancien maître devenu son serviteur. Brouillée avec son successeur, le maire Ebroïn, despotique et violent, elle quitta la Cour après l'assassinat de Sigebert, évêque de Paris, qu'elle honorait de sa confiance, et se retira à l'abbaye de Chelles. Elle y mourut à l'âge de 45 ans, en 680, et fut inhumée dans le couvent. Canonisée par le pape Nicolas I, elle est honorée le 30 janvier, qui passe pour le jour anniversaire de sa mort.

CH. GILLEMAN.

---